



## **ATELIER COMIFAC :**

# **« Echange d'expériences entre la Chine et les pays d'Afrique Centrale sur la gestion et l'utilisation durable des forêts. »**

Douala - Cameroun

## **RAPPORT GENERAL**

26 avril 2010

*Avec le soutien du PFBC*



Ministère fédéral de la  
Coopération économique  
et du Développement



## Sommaire

---

Introduction.....	3
1 – Déroulement de l’atelier .....	3
2 – Principales questions débattues dans l’atelier.....	4
3 – Feuille de route pour une coopération Chine - Afrique Centrale.....	6
Annexe 1 : Termes de référence de l’atelier Chine – Pays de l’espace COMIFAC. ....	8
Annexe 2 : Agenda de l’atelier Chine – pays de l’espace COMIFAC.....	10
Annexe 3 : Allocutions.....	11
Annexe 4 : Fiche de présence de l’atelier. ....	14
Annexe 5 : Présentations.....	16



## Introduction

---

En vue de promouvoir la gestion forestière durable et le commerce légal du bois en provenance de la sous région, le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, en appui aux pays membres de la COMIFAC, promeut l'échange entre la Chine et les pays de l'espace COMIFAC concernés par la mise en œuvre de la production et du commerce du bois.

Ainsi, la COMIFAC a organisé le 26 avril 2010 avec l'appui du PFBC et des partenaires techniques impliqués dans le processus de promotion de la foresterie responsable dans le Bassin du Congo, notamment le WWF et l'UICN, un atelier d'échange entre la Chine, les pays d'Afrique centrale et les acteurs du secteur forestier dans l'objectif de (i) permettre à l'Administration Forestière de la Chine de présenter aux experts techniques d'Afrique centrale ses directives de gestion forestière destinée aux entreprises chinoises opérant en dehors de la Chine, (ii) permettre aux pays d'Afrique centrale de partager avec la délégation chinoise leur expérience en matière de promotion de la gestion durable et de la certification des forêts, (iii) permettre à la délégation chinoise et aux représentants des pays d'Afrique centrale de discuter sur la valeur ajoutée de ses directives au processus de gestion durable et de certification forestière en Afrique centrale, (iv) permettre à l'Administration Chinoise et aux experts d'Afrique Centrale d'identifier les éléments pour le développement d'une stratégie commune pour la promotion de la gestion et de l'utilisation durable des forêts en Afrique Centrale ainsi que le commerce responsable du bois entre la Chine et les pays d'Afrique Centrale, (v) développer une feuille de route pour la coopération entre la Chine et les pays d'Afrique Centrale pour le développement et la mise en œuvre d'une stratégie commune pour la promotion de la gestion et de l'utilisation des forêts ainsi que le commerce responsable du bois.

Les travaux de cet atelier se sont déroulés en deux séances thématiques.

## 1 – Déroulement de l'atelier

---

La première séance était consacrée à la présentation des directives de gestion forestière de l'Administration Forestière de la Chine destinée aux entreprises chinoises opérant en dehors de la Chine, et à la présentation de l'expérience des pays d'Afrique centrale en matière de promotion de la gestion durable et de la certification des forêts, avec un accent sur le Plan de Convergence de la COMIFAC, mais aussi sur (i) le rôle de l'Etat dans la promotion de la gestion durable des forêts au niveau du Bassin du Congo, (ii) la promotion de la certification forestière, (iii) la promotion de la légalité, (iv) et le rôle du secteur privé dans la promotion de la gestion durable des forêts.

La deuxième séance était consacrée aux discussions sur la valeur ajoutée des directives de gestion forestière de l'Administration Forestière de la Chine destinée aux Entreprises chinoises opérant en dehors de la Chine au processus de gestion durable et de certification des forêts, à l'identification des éléments pour le développement d'une stratégie commune pour la promotion de la gestion et de l'utilisation durable des forêts en Afrique Centrale, ainsi que le commerce responsable du bois entre la Chine et les pays d'Afrique Centrale, et au développement d'une feuille de route pour l'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie commune.



Les travaux de l'atelier ont été présidés par M. Raymond MBITIKON, SE COMIFAC, en présence de M. Su Ming (Directeur Adjoint des forêts, SFA Chine), M. Hans SCHIPULLE (Facilitateur PFBC), M. Samuel Makon (facilitateur délégué du PFBC), des autres membres de la délégation de l'Administration Forestière Nationale de la Chine (SFA), des représentants des Administrations en charge des forêts de plusieurs pays membres de la COMIFAC (Cameroun, Congo, Gabon, RCA), des représentants des entreprises forestières nationales et internationales implantées en Afrique centrale (dont la plus grande entreprise forestière chinoise en AC, Vicwood group) et des partenaires techniques des pays d'Afrique centrale et de la Chine impliquées dans la promotion de la foresterie responsable dans le Bassin du Congo (WWF, IUCN).

La liste complète des participants est présentée en annexe 3.

## 2 – Principales questions débattues dans l'atelier

- **Quelle est la valeur ajoutée de la mise en œuvre des directives de l'Administration chinoise sur la gestion durable des forêts en Afrique centrale ?**

Dans cette articulation, plusieurs autres questions ont été formulées à savoir, comment les entreprises chinoises vont-elles appliquer ces directives en termes de critères et indicateurs? Dans la pratique, à quelles sanctions seront-elles exposées, et si problème, que fait la Chine au contrevenant? Quel mécanisme de suivi-évaluation sera mis en place pour garantir le respect des directives par les entreprises chinoises? Quelle approche l'administration chinoise va-t-elle adopter pour la mise en œuvre des directives?

- Les directives de gestion forestière de l'Administration Forestière de la Chine sont basées sur l'expérience de la Chine avec les sociétés étrangères installées en Chine depuis 30 ans. Elles ont été élaborées à partir des éléments et connaissances des législations de différents pays et constituent de ce fait un instrument qui vient renforcer l'applicabilité des lois et règlements des pays de l'espace COMIFAC. En plus, elles jettent les bases d'une collaboration future entre la Chine et les pays de la sous région Afrique Centrale en ce sens qu'elles contribuent à l'amélioration de l'image des sociétés chinoises, et partant, de celle de la Chine dans les pays où elles sont implantées. La partie chinoise souhaiterait que ce document soit perçu comme un code de bonne conduite des entreprises chinoises opérant en dehors de la Chine en matière de gestion durable des forêts. Toutefois, autant il y'a plus value, autant ces directives ne constituent pas un document juridiquement contraignant. La Chine souligne qu'en cas de litiges ou de non respect de la réglementation, c'est à l'administration nationale de juger le contrevenant sur la base des dispositions légales et réglementaires du pays hôte, la Chine ne pouvant pas se substituer au pays hôte et à sa juridiction. Le représentant de l'administration chinoise insiste sur le fait que la Chine souhaite voir les pays hôtes faire preuve de rigueur et appliquer simplement et régulièrement leur propres réglementations.

- **Si la directive est un plus, quelles sont les attentes de chaque partie (COMIFAC, SFA, PFBC)?**

Après avoir reconnu que les directives de gestion forestière de l'Administration Forestière de la Chine constituent un plus dans l'amélioration de l'image de la Chine à l'extérieur et



renforcent l'applicabilité des lois et règlements des pays où les sociétés chinoises opèrent, il est question de savoir concrètement, **qu'est ce que chaque partie attend de l'autre ?**

- Le besoin de gouvernance pour améliorer la question de légalité a été évoqué par les pays d'Afrique centrale qui reconnaissent que la bonne gestion forestière permet de réduire le déséquilibre communautaire. Ils demandent ainsi à l'Administration Forestière de la Chine de transmettre officiellement ses directives de gestion forestière aux opérateurs économiques chinois implantés dans la sous région pour information et considération. A la suite de cela, les Administrations nationales pourront travailler plus clairement avec ces entreprises dans le sens de les amener à appliquer ces directives. Une idée forte a été émise par les pays africains : **voir la Chine adhérer à l'initiative PFBC**, car les directives de gestion forestière de l'Administration Forestière de la Chine sont développées suivant les orientations du Plan de convergence et donc conformes aux objectifs de la COMIFAC et des membres du PFBC.
- La COMIFAC a pour sa part souligné le fait que ces directives doivent servir les intérêts de toutes les parties, ce d'autant plus que leur contenu reprend dans ses grandes lignes son Plan de Convergence.
- Le fait que les pays d'Afrique centrale présentent des problèmes similaires à la Chine en matière d'applicabilité des lois, le gouvernement chinois veut que les entreprises chinoises dans cette sous région soient en règle vis-à-vis des législations nationales. Un autre souhait de la Chine est de favoriser le développement des pays africains, de ce fait, elle est disposée à nouer des partenariats avec ces pays. Actuellement, le gouvernement chinois reconnaît être confronté à un vide d'informations au sujet de l'enregistrement de certaines entreprises forestières chinoises opérant à l'extérieur de la Chine. Dans ce sens, il sollicite l'appui des partenaires africains pour améliorer cette situation. Par ailleurs, afin de mieux comprendre la question forestière dans les pays d'Afrique centrale, la Chine souhaite que ses partenaires africains lui transmettent leurs législations nationales pour qu'elle en prenne connaissance et puisse les transmettre elle-même aux entreprises chinoises œuvrant en Afrique Centrale.

- **La Chine pourrait-elle adhérer au PFBC?**

Avant d'aborder la question de l'adhésion de la Chine au PFBC, l'Administration Forestière Nationale de la Chine a été invitée à préciser si **la Chine compte arrêter l'exploitation de ses propres forêts naturelles.**

- Sur la question de l'exploitation de ses forêts naturelles, l'Administration Forestière Nationale de la Chine a souligné que le gouvernement chinois n'a jamais envisagé arrêter l'exploitation de ses forêts naturelles, mais plutôt les utiliser de manière durable.
- **Concernant son adhésion au PFBC, la Chine ne voit pas d'inconvénient.** Toutefois, elle propose, comme c'est le cas avec l'Union Européenne où les négociations sont en cours pour qu'elle intègre le processus FLEGT, que les pays africains incluent la question des forêts dans les sujets abordés dans les sommets Chine/Afrique. Du moment que le bois n'est pas un produit manufacturé comme les autres, l'Administration forestière de la Chine propose que la question de son commerce soit dissociée de celle de la certification



forestière. Celle-ci pourrait constituer un des points des prochains débats entre la Chine et les pays d'Afrique centrale.

- **Quelle stratégie commune de gestion durable des forêts en Afrique Centrale entre la Chine et les pays d'Afrique Centrale ?**
  - Avant d'aborder l'identification des éléments pour une stratégie commune entre la Chine et les pays d'Afrique centrale en matière de gestion durable des forêts, l'Administration Forestière Nationale de la Chine a demandé à ses partenaires africains de s'appesantir sur le problème de légalité du bois pour développer un partenariat afin de le résoudre. **Comment savoir qu'un bois est légal s'il y'a pas concertation entre les parties?** Tant que les aspects d'illégalité ne seront pas clairement établis, il ne sera pas possible de dire que les entreprises chinoises produisent du bois illégal. Actuellement, tout le monde devrait travailler dans ce sens. C'est pourquoi on parle de certification, notamment dans le sens de certificat de légalité.
  - Pour revenir aux **éléments de développement d'une stratégie commune** entre la Chine et ses partenaires africains en matière de gestion durable des forêts en Afrique centrale, la Chine se propose d'initier des séminaires/formations à l'intention de ses entreprises et de l'administration chinoise en Chine afin de les informer sur les aspects de légalité du bois. La Chine se dit disposée à partager avec les pays de l'espace COMIFAC, son expérience en matière d'aménagement des ressources forestières. Ainsi, elle souhaite collaborer avec les départements ministériels nationaux pour développer une stratégie conjointe de gestion des ressources forestières en Afrique centrale sur la base de ses directives. Bien que plusieurs échanges d'idées aient jusqu'à présent eu lieu entre les pays de l'espace COMIFAC et la Chine, cette dernière propose à la COMIFAC d'aménager des espaces de discussion pour formuler des propositions afin de travailler ensemble sur les questions de gestion durable des ressources forestières. La COMIFAC devra pour sa part faciliter l'échange d'information au sujet des sociétés chinoises opérant en Afrique centrale avec l'Administration forestière de la Chine. Concernant la légalité, il est proposé à la COMIFAC de transmettre à l'Administration forestière de la Chine, les grilles de légalité des pays d'Afrique centrale afin que celle-ci en prenne connaissance. Dans la suite de ces propositions, la COMIFAC et la Chine s'engagent à poursuivre dans les prochains mois les discussions sur la vérification de la légalité des bois africains en direction du marché chinois.

### **3 – Feuille de route pour une coopération Chine - Afrique Centrale**

Après avoir échangé sur la valeur ajoutée des directives de l'Administration forestière de la Chine au processus de gestion durable des forêts en Afrique centrale, et sur les éléments d'une stratégie commune entre la Chine et les pays d'Afrique centrale, tous les acteurs reconnaissent la nécessité de disposer d'une feuille de route pour faire avancer la coopération Chine/Afrique centrale.

- Les pays d'Afrique centrale et la Chine sont prêts à travailler ensemble pour résoudre notamment le problème de légalité du bois. De ce fait, l'Administration forestière de la Chine demande à ses partenaires africains d'utiliser ses directives de gestion forestière comme élément pour la résolution de ce problème. En plus, la Chine voudrait utiliser ces directives pour renforcer sa législation sur la localisation des sociétés chinoises opérant à



l'extérieur de la Chine. Toutefois, elle insiste sur le fait que ces directives ne remplacent pas les législations nationales qui doivent être appliquées.

- Afin d'avancer dans la coopération Chine/pays de l'espace COMIFAC, les points retenus comme éléments de cette feuille de route concernent :
  - (i) la **transmission officielle des directives de gestion forestière durable par l'administration chinoise aux sociétés forestières chinoises** opérant dans la sous région Afrique centrale ;
  - (ii) **l'élaboration conjointe** (Chine/pays de l'espace COMIFAC) **d'une stratégie commune de gestion durable des ressources forestières sur la base des directives de l'Administration forestière** de la Chine développées à l'intention des entreprises chinoises opérant à l'extérieur de la Chine ;
  - (iii) **l'organisation de séminaires de formation en Chine en vue de sensibiliser les sociétés chinoises et l'administration forestière de la Chine sur les aspects de légalité du bois** en vigueur dans la sous région Afrique centrale ;
  - (iv) **l'intégration de la forêt comme sujet de discussions lors des sommets Chine/Afrique** ;
  - (v) et **l'adhésion de la Chine au réseau PFBC.**



## **Annexe 1 : Termes de référence de l'atelier Chine – Pays de l'espace COMIFAC.**

### **I - Contexte**

Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, en appui aux pays membres de la COMIFAC, vise à promouvoir l'échange direct entre la Chine et les pays de l'espace COMIFAC concernés par la mise en œuvre la production et le commerce du bois, dans l'objectif de promouvoir la gestion forestière durable et commerce légal du bois en provenance de la sous-région.

### **II - Objectif**

Cet atelier de travail proposé par la Chine et la COMIFAC, aura comme objectif de permettre l'échange entre la Chine et les pays d'Afrique centrale ainsi que les acteurs clés du secteur forestier sur les directives de gestion forestière de l'Administration Forestière de la Chine destinée aux Entreprises chinoises opérant en dehors de la Chine et l'expérience des pays d'Afrique Centrale en matière de la gestion et d'utilisation durable des forêts et le commerce responsable du bois.

Les objectifs spécifiques de cet atelier sont de :

- Permettre à l'Administration Forestière Chinoise de présenter aux expert techniques d'Afrique Centrale intervenant dans le secteur forestier les directives de gestion forestière de l'Administration Forestière de la Chine destinée aux Entreprises chinoises opérant en dehors de la Chine ;
- Permettre aux pays d'Afrique centrale de partager avec la Délégation Chinoise leur expérience en matière de promotion de la gestion durable et la certification.
- Permettre à la Délégation Chinoise et aux représentants des pays d'Afrique centrale ainsi que leurs partenaires de discuter sur la valeur ajoutée des directives de gestion forestière de l'Administration Forestière de la Chine destinée aux Entreprises chinoises opérant en dehors de la Chine au processus de gestion durable et la certification forestière en Afrique ;
- Permettre à l'Administration Chinoise et les experts d'Afrique Centrale d'identifier les éléments pour le développement d'une stratégie commune pour la promotion de la de la gestion et l'utilisation des forêts en Afrique Centrale ainsi que le commerce responsable du bois entre la Chine et les pays d'Afrique Centrale.
- Développer une feuille de route pour la coopération entre la Chine et les pays d'Afrique Centrale pour le développement et la mise en œuvre d'une stratégie commune pour la promotion de gestion et l'utilisation des forêts ainsi que le commerce responsable du bois.

### **III - Organisation**

L'atelier sera organisé avec le soutien des pays Membre de la COMIFAC, les membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo ainsi que les partenaires techniques impliqués dans le processus de promotion de la foresterie responsable dans le Bassin du Congo. Il sera présidé par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et animer par la Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo. L'organisation générale de cet





atelier sera assurée par le WWF. La Délégation Chinoise, les représentants des pays d'Afrique Centrale et les personnes ressources apporteront leur soutien avec des contributions thématiques.

#### **IV Groupe cible / participants: (maximum 50 participants)**

1. Représentants de l'Administration en charge des forêts de la Chine (SFA) ;
2. Représentants de l'Administration en charge des forêts des pays membres de la COMIFAC
3. Représentants des entreprises forestières nationales et internationales implantées en Afrique centrale.
4. Représentants des partenaires des pays d'Afrique centrale impliqués dans la promotion de la foresterie responsable dans le Bassin du Congo.



## **Annexe 2 : Agenda de l'atelier Chine – pays de l'espace COMIFAC**

Douala, 26 Avril 2010, Hôtel Sawa

Langues de travail: Français - Chinois (service d'interprétation simultanée)

Modérateur: Jean-Marie Noiraud

Présidence : COMIFAC SE, Animation PFBC, Organisation et Facilitation WWF

9h00 – 10h: Accueil : Présentation des opportunités de commerce et des perspectives mutuelles

- Mots d'introduction par le Représentant du Régional de WWF (Natasha Quist)
- Allocution de la Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) (Hans Schipulle)
- Allocution du Représentant de la Délégation Chinoise
- Mot d'Ouverture par le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC (Raymond Mbitikon)
- Présentation du projet d'agenda et des objectifs de l'atelier par le Facilitateur de la réunion
- Photo de famille

10h00 – 10h30 *Pause café*

10h30 – 11h30: Présentation des directives de gestion forestière de l'Administration Forestière de la Chine destinée aux Entreprises chinoises opérant en dehors de la Chine ;

11h30 – 13h00 : Présentation de l'expérience des pays d'Afrique Centrale en matière de la promotion de la gestion durable et la certification avec un accent sur la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC

- Le rôle de l'Etat dans la promotion de la gestion durable des forêts (une présentation par un pays du Bassin du Congo avec les compléments par chaque pays représenté)
- Promotion de la certification forestière (WWF)
- Promotion de la légalité (UICN)
- Le rôle du secteur privé dans promouvoir la gestion durable des ressources forestières (Hervé BOURGUIGNON, IFIA)

13h00 – 14h00 : Déjeuner

14h00 – 15h00 : Discussions sur la valeur ajoutée des directives de gestion forestière de l'Administration Forestière de la Chine destinée aux Entreprises chinoises opérant en dehors de la Chine au processus de gestion durable et la certification forestière en Afrique.

15h00 – 16 H00 : Développement d'une stratégie commune pour la promotion de la de la gestion et l'utilisation des forêts en Afrique Centrale ainsi que le commerce responsable du bois entre la Chine et les pays d'Afrique Centrale.

16h00 – 17h00: Développement d'une feuille de route pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie commune pour la promotion de gestion et l'utilisation des forêts du Bassin du Congo et le commerce responsable du bois entre la Chine et les pays du Bassin du Congo.

17h00 Séance de clôture

Présentation et adoption des résultats de l'atelier

Point de vue du représentant de la Délégation Chinoise

Point de vue de la Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

Mot de clôture par le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

18h00 : Cocktail



### **Annexe 3 : Allocutions**

Discours d'ouverture du S.E. COMIFAC

**Monsieur le Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo**

**Monsieur le Facilitateur Délégué,**

**Le chef de la Délégation de l'Administration forestière de la République de Chine,**

**Monsieur les Représentants des Administrations forestières des pays de l'espace COMIFAC,**

**Mesdames et messieurs chers participants**

C'est un réel plaisir et un agréable devoir pour moi de prendre la parole à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des travaux de la réunion sous régionale de présentation de Guide pour la gestion durable des forêts à l'attention des entreprises chinoises exerçant à l'étranger.

Je remercie tout d'abord la Représentante Régionale du WWF madame Natasha QUIST pour son invitation et pour l'honneur qui est fait au secrétariat Exécutif de la Commission des forêts d'Afrique Centrale de présider les travaux de cette rencontre.

Aussi, voudrais-je saluer la présence des hauts Responsables de l'administration forestière chinoise ainsi que celle des Représentants des Administrations forestières des pays membres de la COMIFAC qui sont venus prendre part à cet atelier ; je leur souhaite la bienvenue et un très bon séjour à Douala.

Que les Autorités de la République du Cameroun soient remerciées pour avoir accepté que cette rencontre se tienne ici à Douala.

**Mesdames et messieurs**

Il y a à peine un mois dans cette belle été synaptique salle de conférence de l'hôtel SAWA, je présidais un atelier organisé en marge de l'évènement dénommé RACEWOOD, organisé par IFIA, atelier qui portait sur la gouvernance forestière notamment le processus FLEGT ; assistant à cet atelier : M. Fu, Directeur Adjoint du service forestier chinois, les Représentants des entreprises forestières chinoises opérant en Afrique Centrale ; d'autres acteurs concernés par la gestion durable des ressources forestières y avaient également pris part tels les responsables des sociétés privées spécialisées en matière de contrôle des activités de commerce de bois ; il convient de noter qu'au cours de cet atelier, le guide objet de la rencontre d'aujourd'hui a été distribué aux participants.

**Mesdames et messieurs**

Je ne peux que me réjouir de ce que la rencontre de DOUALA pour la présentation du guide pour la gestion durable des forêts à l'attention des entreprises chinoises exerçant à l'étranger, est une fois de plus la preuve de l'engagement des autorités de l'Administration forestière chinoise de contribuer à la mise en œuvre des politiques de gestion durable des forêts, que les Etats membres de



la COMIFAC ont décidé de mener depuis la Déclaration de Yaoundé en 1999 ; laquelle à été suivie par la signature en 2005 du traité relatif à la conservation des écosystèmes forestiers d’Afrique Centrale et la création de la Commission des forêts d’Afrique Centrale COMIFAC.

### **Mesdames et messieurs**

L’engagement des pays du bassin du Congo pour une foresterie responsable est bien une réalité bien que le chemin à parcourir reste encore assez long pour arriver aux objectifs visés par nos pays. Les acquis de ces dernières années en matière de gestion durable des forêts sont très significatifs; l’ont pourrait citer : les superficies sans cesse croissantes des forêts certifiées et de celles des forêts sous aménagement, l’adoption des directives sous régionales en matière de produit forestier non ligneux, la signature de l’accord pour le contrôle forestier, la révision des lois forestières en cours ou déjà terminée dans beaucoup de pays membres, et les négociations pour l’accord de partenariat volontaire APV avec l’UE qui sont entamées ou qui sont en voie d’aboutir.

Tous ces efforts en faveur de la bonne gouvernance forestière ne serviraient à rien si les partenaires locaux ou étrangers ne sont pas impliqués dans le processus et continuent de travailler dans le respect des lois forestières nationales et les normes des conventions internationales auxquelles nos pays sont partis.

La collaboration entre les pays d’Afrique Centrale et la République de Chine dans le domaine forestier devra se développer et surtout se diversifier; Aussi, l’exploitation forestière et le commerce du bois ne pourront pas se faire dans la transparence et la légalité comme souhaité par tous, sans que les aspects de la formation et des échanges des expériences ne soient prise en considération.

La COMIFAC souhaite qu’une véritable coopération multiforme dans le secteur forêt environnement s’établisse entre la République de Chine et les pays de l’espace COMIFAC. Elle reste toutes confiante que les actions entreprises dans ce sens vont aboutir à des résultats satisfaisants.

Avant de terminer, je remercie la facilitation du partenariat pour les forêts du bassin du Congo, le WWF et l’UICN qui ont contribué à l’organisation de cette rencontre.

Je souhaite pleins succès à nos travaux et je déclare ouverte la réunion de présentation du guide pour la gestion durable des forêts à l’attention des entreprises chinoises exerçant à l’étranger.

Vive la coopération Chine –Afrique centrale

Vive la COMIFAC

Je vous remercie



## Discours de clôture du S.E. COMIFAC

**Monsieur le Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo**

**Monsieur le Facilitateur Délégué,**

**Le chef de la Délégation de l'Administration forestière de la République de Chine,**

**Monsieur les Représentants des Administrations forestières des pays de l'espace COMIFAC,**

**Mesdames et messieurs, chers participants**

Nous sommes arrivés au terme de cet atelier et je voudrais bien féliciter tous les participants qui ont été très attentifs aux échanges qui viennent d'avoir lieu.

Je félicite aussi le Modérateur et toutes les personnes qui ont eu à faire des présentations au cours de l'atelier pour leurs contributions.

Cet atelier étant un début d'une collaboration qui se voudrait plus forte et constructive dans un avenir proche, je suis convaincu que de nouvelles occasions nous rassembleront et nous donneront l'occasion de mesurer le chemin parcouru dans le cadre de cette coopération Chine-Afrique Centrale en matière de gestion durable des forêts.

Il me reste à lancer un appel à l'endroit des entreprises forestières chinoises qui opèrent en Afrique Centrale et qui sont au nombre de 12 à ce moment, nombre qui pourra changer d'ici quelques années, de mettre en application ce guide.

Nous devons, je veux dire la partie Chinoise et les Administrations forestières, continuer de rechercher les voies et moyens nécessaires pour le meilleur suivi de l'application ou du respect de ce guide.

Je remercie le partenaire chinois pour leurs contributions au cours de cet atelier et je leur souhaite un bon retour.

Ce remerciement va également à l'endroit des Représentants des Administrations forestières des pays de la COMIFAC qui ont fait le déplacement de Douala.

Sur ce, je déclare clos l'atelier d'échange d'expérience entre la Chine et les pays d'Afrique Centrale sur la gestion et l'utilisation durable des forêts.

**Vive la coopération Chine - Afrique Centrale**

**vive la COMIFAC**

Je vous remercie



#### **Annexe 4 : Fiche de présence de l'atelier.**

<b>N°</b>	<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Institution et pays</b>	<b>Contact</b>
1	André K. Toham	WWF	<a href="mailto:atoham@wwfcarpo.org">atoham@wwfcarpo.org</a>
2	Azo'o Jeannes	VICWOOD Thanry	<a href="mailto:amenagementvicwooddl@yahoo.fr">amenagementvicwooddl@yahoo.fr</a>
3	Babo David	interprète	<a href="mailto:davebabo@yahoo.fr">davebabo@yahoo.fr</a>
4	Bitondo Dieudonné	SEEAC	<a href="mailto:bitondodieudonne@yahoo.fr">bitondodieudonne@yahoo.fr</a>
5	Blouin Jean Louis	Consultant ACDI/Canada	<a href="mailto:jeanlouisblouin@videotson.ca">jeanlouisblouin@videotson.ca</a>
6	Chen Su Ming	SFA - Chine	<a href="mailto:na5219@126.com">na5219@126.com</a>
7	Claude René Kana	Paysan Elite	<a href="mailto:paysanelite2009@yahoo.fr">paysanelite2009@yahoo.fr</a>
8	Ella Ondoua Rodrigue	MINFOF/DF	<a href="mailto:ambroiseella@yahoo.fr">ambroiseella@yahoo.fr</a>
9	Eric HE	VICWOOD	<a href="mailto:hexuejan@gmail.com">hexuejan@gmail.com</a>
10	Gbafolo Martes	Ministère des Eaux et Forêts/ Inspecteur central	<a href="mailto:gbafolomartes@yahoo.fr">gbafolomartes@yahoo.fr</a>
11	Han Zheng	WWF - Chine	<a href="mailto:zhhan@wwfchina.org">zhhan@wwfchina.org</a>
12	Kongape Jean	MINFOF	<a href="mailto:kojean@yahoo.fr">kojean@yahoo.fr</a>
13	Lawyer William	TRC Cameroun	<a href="mailto:lawyer_wlly@yahoo.fr">lawyer_wlly@yahoo.fr</a>
14	Leonard Usongo	IUCN	<a href="mailto:Leonard.usongo@iucn.org">Leonard.usongo@iucn.org</a>
15	Makon Samuel	PFBC	<a href="mailto:samuel.makon@gtz.de">samuel.makon@gtz.de</a>
16	Mbitikou Raymond	SE. COMIFAC	<a href="mailto:rmbitikou@yahoo.fr">rmbitikou@yahoo.fr</a>
17	Mengze Erasmus	SGS Cameroun	<a href="mailto:meneras2002@yahoo.fr">meneras2002@yahoo.fr</a>
18	Mvondo Essomba	Consultante	<a href="mailto:evemarcello@yahoo.fr">evemarcello@yahoo.fr</a>
19	Ngoma Prosper	AODH Consultant	<a href="mailto:prosperngoma@hotmail.com">prosperngoma@hotmail.com</a>
20	Ngoya Kessy	Congo DVRF	<a href="mailto:ngoyal_k@yahoo.fr">ngoyal_k@yahoo.fr</a>
21	Njoumeni Nouttou	CEW Cameroun	<a href="mailto:njoumess2000@yahoo.fr">njoumess2000@yahoo.fr</a>
22	Noiraud J.M	Modérateur	<a href="mailto:jmnoiraud@yahoo.fr">jmnoiraud@yahoo.fr</a>
23	Nzé Ngeuma Sylvain	Gabon DGA Forêts	<a href="mailto:adouma.2008@gmail.com">adouma.2008@gmail.com</a>



N°	Nom et Prénoms	Institution et pays	Contact
24	Obame Ondo A. Prosper	Gabon MINEF	<a href="mailto:pobame29@yahoo.fr">pobame29@yahoo.fr</a>
25	Ossissou Jacques	Congo Conseiller aux forêts	<a href="mailto:ossojack@yahoo.fr">ossojack@yahoo.fr</a>
26	Ouoguia	GFBC	<a href="mailto:ouoguia@yahoo.fr">ouoguia@yahoo.fr</a>
27	Rene Oyono	IUCN	<a href="mailto:phireneyono@yahoo.fr">phireneyono@yahoo.fr</a>
28	Schipulle Hans	Facilitateur PFBC	<a href="mailto:hans.schipulle@gmw.de">hans.schipulle@gmw.de</a>
29	Sonne Norbert	WWF	<a href="mailto:nsonne@wwfcarpo.org">nsonne@wwfcarpo.org</a>
30	Tchokomeni Arnaud	Bureau Veritas	<a href="mailto:arnaudtchokomeni@cm.bureauveritas.com">arnaudtchokomeni@cm.bureauveritas.com</a>
31	Toto Ndongue	VICWOOD	<a href="mailto:jdavidtoto@yahoo.fr">jdavidtoto@yahoo.fr</a>
32	Yu Ning Lou	SFA - Chine	<a href="mailto:yuninglou@163.com">yuninglou@163.com</a>
33	Zama Edouard	Min Eaux et Forêts/ Chef service Aménagements	<a href="mailto:ed_belloba@yahoo.fr">ed_belloba@yahoo.fr</a>



## Annexe 5 : Présentations

---

1. Présentation des directives de gestion forestière de l'Administration Forestière de la Chine destinée aux Entreprises chinoises opérant en dehors de la Chine, Dr. Yu Ninglou, SFA - Chine ;
2. Présentation de l'expérience des pays d'Afrique Centrale en matière de la promotion de la gestion durable et la certification avec un accent sur la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC :
  - Le rôle de l'Etat dans la promotion de la gestion durable des forêts, Alain Marius, Ngoya Kassy, Congo;
  - La promotion de la certification forestière, Elie Hakizumwami, WWF - Carpo;
  - La promotion de la légalité, René Oyono, Consultant UICN;
  - Le rôle du secteur privé dans promouvoir la gestion durable des ressources forestières, Jacques Dupanloup, GFBC - IFIA.



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业为  
优势、高效、创新、守信

## 中国企业境外森林可持续经营利用指南

### A Guide on Sustainable Management and Utilization of Overseas Forest by Chinese Enterprises

于宁楼博士 Dr. Yu Ninglou  
国家林业局林产工业规划设计院林业工程规划设计所  
Forestry Engineering Planning and Design Institute,  
Planning and Design Academy of Forestry Products Industry,  
State Forestry Administration

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业为  
优势、高效、创新、守信

## 内容概要 Contents

1. 目的 Objectives
2. 基本原则和适用范围 Fundamental Principles and Application Scope
3. 法律规范 Laws and Regulations
4. 森林资源经营利用 Management and Utilization of forest resources
5. 生态环境保护 Ecological and environmental
6. 社区发展 Community Development

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业为  
优势、高效、创新、守信

## 1. 目的 Objectives

指导中国企业合理开展境外森林经营、利用和保护，为全球森林资源可持续发展发挥积极作用。进一步规范中国企业在境外从事森林资源经营和木材加工利用行为，提高行业自律，促进全球森林资源的合法、可持续经营利用及相关贸易活动。

The Guide applies to guiding the activities of Chinese enterprises in overseas forest management, utilization and protection, to contribute to sustainable development of global forest resources. Further to standardize the management of forest resources as well as the wood processing and utilization activities of Chinese enterprises in foreign countries, and enhance their self-regulation for those industries, to promote legal and sustainable utilization of global forest resources and related trade activities.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业为  
优势、高效、创新、守信

## 2. 基本原则和适用范围 Fundamental Principles and Application Scope

### 2.1 基本原则 Fundamental Principles

#### 2.1.1 国家主权原则：中国企业在境外进行森林资源经营利用活动时，应充分尊重所在国森林资源拥有权，严格遵守所在国法律法规和政策。

The principle of national sovereignty: Chinese enterprises shall fully respect the ownership of the host country to forest resources and abide by its laws, regulations and policies while managing and utilizing the forest resources in the country.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业为  
优势、高效、创新、守信

### 2.1.2 互利合作原则：中国企业在境外进行森林资源经营利用活动时，应积极促进当地经济和社区发展，在互利互惠的基础上开展合作。

The principle of mutually beneficial cooperation: Chinese enterprises shall make great efforts to promote the local economic and community development, and conduct cooperation based on mutual benefit while managing and utilizing the forest resources in foreign countries.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业为  
优势、高效、创新、守信

### 2.1.3 生态、经济、社会效益统一原则：中国企业在境外进行森林资源经营利用活动时，应高度重视森林的生态效益，保证生态、经济、社会三大效益的统一。

The principle of integrating ecological, economic and social benefits: Chinese enterprises shall highly value the ecological benefit of forests, and ensure the unification of ecological, economic and social benefits while managing and utilizing the forest resources in foreign countries.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

2.1.4 政府指导与行业自律相结合原则：中国企业在境外进行森林资源经营利用活动时，应在政府引导和行业规范条件下进行。

The principle of combining government guidance with industry self-regulation: Chinese enterprises shall conduct activities according to the Chinese government's guidance and industry regulations while managing and utilizing the forest resources in foreign countries.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

2.1.5 森林可持续经营利用原则：中国企业在境外进行森林资源经营利用活动时，应有利于当地的森林可持续发展，维护当地生态和环境安全。

The principle of sustainable management and utilization of forests: Chinese enterprises shall contribute to sustainable development of local forests, and safeguard local ecological and environmental security while managing and utilizing the forest resources in foreign countries.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

2.1.6 节约资源的原则：中国企业在境外进行森林资源经营利用活动时，应尽量节约使用森林资源、土地资源和能源。

The principle of resource saving: Chinese enterprises shall save the forest, land and energy resources to the greatest possible extent while managing and utilizing the forest resources in foreign countries.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

2.2 适用范围 Application Scope

本指南适用于在境外开展森林资源采伐、木材加工利用等有关活动的中国企业。

The present Guidelines shall be applicable to the Chinese enterprises engaged in forest harvesting, wood processing and utilization, as well as other related activities in foreign countries.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

3 法律法规  
Laws and Regulations

3.1 遵守中国和森林资源所在国签署的相关协议 / 协定和相关国际公约 / 协定。

The relevant conventions/agreements signed by China and the host country and the relevant international conventions / agreements shall be observed.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

3.2 遵守中国政府主管部门制定的关于中国企业对外投资和经济合作有关的法律、法规、部门规章和相关文件的规定。

The laws, statutes, departmental regulations and relevant documents, made or issued by competent authorities of the Chinese government on the enterprises involved in foreign investment and economic cooperation.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

### 3.3 遵守森林资源所在国相关的法律、法规。

The laws and regulations on forest resources in the host country shall be abided by.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

### 3.3.1 遵守所在国有关对外国企业投资、劳务输入、承包工程等经营活动管理的法律、法规和相关文件的规定。

The laws, regulations and related documents of the host country on the foreign investment, input of labour services and contracting projects, shall be observed.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

### 3.3.2 全面了解和熟悉所在国现行与森林资源相关的法律、法规文本，开展森林经营活动行为应符合所在国有关的林业法律法规要求，并承担和履行相应的责任与义务。

The current laws and regulations on forest resources in the host country shall be fully understood and familiarized. All forest management activities shall be in compliance with the requirements of the forestry laws and regulations of the host country, and the corresponding responsibilities and obligations shall also be taken and fulfilled.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

### 3.3.3 提高企业员工法律意识。避免和减少各种违法活动的出现，一旦发现违法行为，应及时采取措施依法纠正，并记录在案。

The legal awareness of the enterprise employees shall be enhanced. Various kinds of illegal activities shall be avoided and reduced, correcting measures shall be taken as soon as discovering an illegal act and it shall be recorded in time.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

## 4. 森林资源经营利用

### Management and utilization of forest resources

#### 4.1 基本要求

##### Basic requirements

#### 4.1.1 合法经营利用森林资源。

To legally manage and utilize forest resources.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

参与境外投资有关经营利用森林资源的中国企业，应依法向所在国相关部门提出申请，取得有关部门批准的文件，严格按批准的经营地点、面积、数量、品种和经营内容等要求进行森林资源的经营利用和加工，不得超范围经营。

Chinese enterprises involved in the overseas investment on the management and utilization of forest resources shall submit an application to relevant departments of the host country and get the approval, then manage and utilize forest resources followed along with the requirements on business place, area, quantity, type, operational scope, etc. Any operations beyond the prescribed scope are forbidden.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

与森林经营利用有关的承包工程、劳务合作、收购经营木材和木材产品等都应符合双边有关法律、法规的要求。

Any related activities on contracting project, labour service cooperation, purchasing and managing timber and wood products, etc. shall meet the requirements of the relevant laws and regulations issued by both sides.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

4.1.2 合理经营利用森林资源。充分利用伐区木材，合理造材，提高木材综合利用率。

Forest resources shall be managed and utilized rationally. In logging area, the comprehensive utilization ratio shall be improved during timber harvesting and bucking.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

4.1.3 注重生态环境保护。按所在国相关法律法规的要求，对涉及影响生态环境的作业采取规避或减缓措施，对高保护价值森林，注意采取相应的保护措施。

Ecological and environmental protection shall be paid more attention to. To take effective measures to avoid or lighten ecological and environmental impacts of forest management activities, and take special protective measures to HCVF (High Conservation Value Forest).



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

4.2 森林经营 Forest management

4.2.1 按规定程序取得所在国批准获得长期使用或租赁林地的中国企业，应按照所在国有关森林资源利用法律法规的要求制定森林经营利用计划，并按规定程序报请所在国国家主管机关或地方政府主管机关核准。

Chinese enterprises, which has been granted the long-term use right of forestland by the host country according to the prescriptive procedures, shall formulate the forest management and utilization plan in accordance with the requirements of the laws and regulations on forest resource utilization, and submit the plan to the competent national authorities or local authorities of the home country for approval.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

4.2.2 按照企业在所在国的经营活动范围，根据所在国相关规定和要求，采伐后的森林恢复更新应参考《中国企业境外可持续森林培育指南》。

According to the scale of activities of the enterprises as well as the relevant regulations and requirements in the host country, forest restoration and regeneration shall refer to the document "A Guide on Sustainable Overseas Silviculture by Chinese Enterprises."



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

4.2.3 具备应有的森林防火、有害生物防控设施及措施。

Appropriate equipments and measures shall be available on forest fire prevention and harmful living organisms prevention and control.

4.2.4 森林经营利用计划的实施应符合已批准的森林资源经营利用的有效合法文件的要求。

The implementation of the forest management and utilization plan shall meet the requirements of the approved related documents on forest resources management and utilization.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

### 4.3 木材加工与运输 Wood processing and transportation

4.3.1 木材加工利用项目应符合中国与所在国产业政策、相关投资要求和许可规定，且有利于双边互利合作，鼓励企业进行木材的深加工综合利用。

The wood processing project shall comply with the industrial policies, relevant investment requirements and permission between china and the host country, and it shall be in favour of bilateral cooperation. Enterprises shall be encouraged to comprehensively utilize wood through deep processing.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

4.3.2 项目应贯彻合理利用森林资源、节约能源、保护资源和环境、实现可持续发展的方针

The project shall be implemented followed along with the guideline of reasonably utilizing the forest resources, saving energy, protecting resources and environment to achieve sustainable development.

4.3.3 木材运输应符合所在国运输和检验、检疫标准及要求，进行相关的文件备案。

The wood transportation shall meet the standards and requirements on wood transportation, inspection and quarantine of the host country, and the relevant documents shall be put on record.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

### 4.4 人员培训与技术指导 Personnel training and technical guidance

4.4.1 鼓励企业建立培训制度，对相关员工进行必要的培训和指导。

To encourage enterprises to establish the training system and conduct necessary training and guidance for employees concerned.

4.4.2 确保相关员工掌握实施规划、采伐、造材、集运、更新、加工等相关作业技能。

To Ensure relevant employees can implement forest management plan and have operating skills on harvesting, Sawing, Yarding and transportation, regeneration and processing, etc.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

4.4.3 由专业技术人员对野外作业相关人员提供必要的技术指导。

The professional technicians shall provide necessary technical guidance for the field workers.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

### 4.5 建立多利益方的公示和咨询制度 To establish multi-stakeholders publicity and consultation system.

4.5.1 向当地社区或有关方面公告森林经营利用的有效合法文件主要内容。

To proclaim the main contents of the effective and legal documents on forest management and utilization to the local communities and the stakeholders.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

4.5.2 根据当地政府要求建立森林采伐利用伐前公示咨询制度，明确公示的形式、内容、期限等。大面积采伐应在当地进行公示；采伐森林单位（个人）还应在伐区及其附近的交通要道设立公示牌，公示有关部门批准的合法采伐文件的主要内容以及作业期等。

The pre-harvesting publicity and consultation system shall be formulated in accordance with the requirements of the local governments and define the form, content and time limit of the publicity and consultation. When clear felling in large area, it is necessary to make it known to local people and set up public signs in cutting areas and surrounding main roads which include main contents of legal logging document approved by the departments concerned, and task period, etc.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上、信誉为本  
立足非洲、以牧业行  
优质、高效、创新、守信

## 5.生态环境保护 Ecological and environmental protection

### 5.1 基本要求 Basic requirements

5.1.1 因地制宜, 采取科学合理的采伐方式和作业措施, 尽量减少森林采伐对生物多样性、野生动植物生境、生态脆弱区、自然景观、森林流域水量与水质、林地土壤生态环境和更新幼苗幼树的影响, 保证森林生态系统功能得到快速恢复。

Measures shall be adjusted to local conditions and scientific and rational harvesting way and operation measures shall be taken to minimize the impacts of forest harvesting on biological diversity, habitats of wild fauna and flora, ecologically fragile areas, natural landscape, water quantity and quality in watershed, forestland soil and the regeneration of seedling and sapling, so as to ensure rapid restore of the forest ecosystem functions.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上、信誉为本  
立足非洲、以牧业行  
优质、高效、创新、守信

### 5.1.2 对森林特别是高保护价值森林应采取相应的保护措施。

Take the corresponding measures to protect the forest, especially the high conservation values forest (HCVF).



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院


客户至上、信誉为本  
立足非洲、以牧业行  
优质、高效、创新、守信

## 5.2 环境保护 Environmental Protection

### 5.2.1 伐区设计应充分考虑森林采伐作业对地表降水和地下水资源的不良影响, 减缓土壤侵蚀, 控制水土流失, 避免因采伐对森林集水区造成重大破坏。

The negative impacts of forest harvesting operation on surface rainfall and underground water resources shall be taken full account of while designing the felling areas, so as to slow down soil erosion, control soil and water losses and avoid serious destruction to forest catchment area due to harvesting.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009




国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上、信誉为本  
立足非洲、以牧业行  
优质、高效、创新、守信

### 5.2.2 在采伐、集材、更新和道路建设等作业过程中, 采取合理、有效的措施最大限度地减缓人为活动对林地的破坏, 防止地表破坏和土壤侵蚀, 维护森林土壤的自然特性及其长期生产能力。

During harvesting, skidding, regeneration and road construction etc., rational and effective measures shall be taken to minimize the negative impact of human activities on forestland, avoid surface damage and soil corrosion, and maintain the natural properties of soil and its long-term productivity.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上、信誉为本  
立足非洲、以牧业行  
优质、高效、创新、守信

### 5.2.3 采取必要措施减缓采伐作业过程中机械噪声和机械尾气排放引起的空气污染等, 及时、妥善处理生产建设废弃物和生活垃圾。

Necessary measures shall be taken to alleviate the air pollution caused by mechanical noise and exhaust emissions during harvesting operation, waste produced during production and construction and household garbage shall be treated immediately and appropriately.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上、信誉为本  
立足非洲、以牧业行  
优质、高效、创新、守信

### 5.2.4 木材加工厂房和场地建设地点和用地应符合所在国有关规定的要求。木材加工项目所产生的固体、液体、气体废弃物和噪声等应达到当地环境保护部门所提出的排放标准和要求。

The site and land for wood processing plants shall comply with the related provisions of the host country. The solid, liquid, gas wastes and noise pollution etc. generated during wood processing shall meet the emission standards and requirements made by local environment protection departments.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009




国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

5.2.5 建立完善的森林防火、有害生物防治制度，制订和实施相关措施。按照所在国有关森林法对森林防火安全和有害生物防治的要求，建设相应的防火和生物防治设施，并配备相应设备。

To establish perfect system on forest fire prevention, harmful living organisms control and formulate and implement the related measures. To build corresponding facilities for fire control and biological control, provide appropriate equipments according to the security requirements in forest laws of the host country on forest fire control and harmful living organisms control.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

5.3 生物多样性保护  
Protection of Biodiversity

5.3.1 保护国际公约和所在国家法律法规明令保护的物种及其栖息环境。

To protect the species as well as their habitats officially provided in international conventions and laws and statutes of the host country.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

5.3.2 根据所在国相关法律法规要求，确定森林经营利用区域及其周边需要保护的珍稀、受威胁和濒危动植物物种及其栖息地，并在相关图件上明确标注。

According to the requirements of related laws and statutes of the host country, the precious, rare, threatened and endangered fauna and flora species as well as their habitats that need protection shall be ascertained and be lined out on the map.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009




国家林业局  
林产工业规划设计院


客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

5.3.3 制订被保护区域内珍稀、受威胁和濒危动植物物种及其栖息地的相应保护措施，并对职工进行相关培训和教育。

Certain measures shall be formulated accordingly to protect the precious, rare, threatened and endangered fauna and flora species within the conservation area, and employees shall be trained and educated with the relevant knowledge as well.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

5.3.4 采集野生动植物标本的活动应符合境外有关野生动植物保护方面的法规，并应采用可持续利用资源的采集方法，最大限度地减少对当地资源的破坏。

The collection activities of wildlife specimens shall comply with wildlife protection statutes of the host country, and adopt the methods of sustainable utilization of resources, minimizing the damage of the local resources.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足非洲，以牧业行  
优质、高效、创新、守信

5.3.5 根据所在国相关法律法规要求，调查确定森林采伐区域及其周边需要保护的典型森林生态系统类型，制订保护典型生态系统的措施，维持其自然状态。

According to the requirements of relevant laws and statutes of the host country, the typical forest ecosystem shall be ascertained within the logging area or in surrounding area through investigation, measures of protecting typical forest ecosystem shall be formulated to maintain its natural status.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

## 6. 社区发展 Community Development

### 6.1 尊重当地居民的合法权利 Respect the legal rights of local residents

6.1.1 森林资源经营利用从长远上要有利于所在地森林的可持续经营，有利于当地经济的健康发展，实现经营企业与当地居民互利共赢。

The management and utilization of forest resources shall be favorable for the sustainable forest management and the sound development of economy on local level in long term, and aims to achieve the mutual benefits and win-win between enterprises and local residents.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009




国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

6.1.2 进行森林经营利用相关活动时，充分考虑当地居民的利益，采取适当措施，避免森林经营利用活动直接或间接地侵犯、威胁和削弱当地居民的法定资源所有权或使用权。

The interests of local residents shall be given full consideration to during conducting forest management activities. the enterprises shall take appropriate measures to prevent the activities from directly or indirectly infringing, threatening or impairing the ownership or use right of local residents to legal resources.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

## 6.2 促进社区发展 Promote community development

6.2.1 积极参与当地公益事业活动，尽可能为林区及周边地区的居民提供就业、培训与其他社会服务的机会。

To take active part in local public welfare activities, and make great efforts to provide employment, training and other social service opportunities for residents in the forest areas and neighboring communities.



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

6.2.2 鼓励、支持社区居民参与森林开发的重大决策。在森林经营的过程中，根据需要向当地居民公布经营利用内容、进展和经营活动情况，宣传企业，树立良好形象，提高信誉。

To encourage and support community residents participating in major decision-makings of forest development, and make the related information on forest management contents, progress and situation known to local residents during forest management, so as to promote the enterprise, build up good images and enhance credibility.

Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009



国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

6.2.3 尊重当地群众的风俗习惯，建立与当地社区的协商机制，与当地居民友好相处。

To respect the customs of local residents, establish the consultation mechanism and maintain friendly relationship with them.

6.2.4 积极与当地居民协商，划定和保护对当地居民具有特定文化、生态、经济或宗教意义的林地。

To line out and protect the forestland which is characterized by specific cultural, ecological, economical and religious significances to local settlers through actively consultation with them.


Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009




国家林业局  
林产工业规划设计院

客户至上，信誉为本  
立足市场，以优取胜  
优质、高效、创新、守信

## Thanks for Your Attention!



Dr. Yu Ninglou Cameroon May 18-19, 2009





Atelier d'échange d'expérience entre la Chine et les pays d'Afrique  
Centrale sur la Gestion et l'Utilisation durable des forêts  
Hôtel SAWA, Douala, Cameroun, 26 avril 2010

THEME: RÔLE DE L'ETAT DANS LE PROCESSUS DE CERTIFICATION DES  
CONCESSIONS FORESTIERES AU CONGO

Par Alain Marius NGOYA-KESSY, Ph.D/ DVRF MDDEFE  
Accel Arnaud NDIINGA MAKANDA, MR, Hon. Député

Plan de l'Exposé

- 1- Introduction
- 2- Bref aperçu sur les forêts du Congo
- 3- Élaboration et mise en œuvre des plans d'aménagement forestier: État des lieux, résultats et perspectives
- 4- Concessions forestières certifiées: Évolution et perspectives
- 5- Facteurs de réussite
- 6- Mesures prises
- 7- Rôle de l'État dans le processus de certification des forêts
- 8- Avantages de la certification vus par l'Etat
- 9- Conclusion

## 1-Introduction

### Le secteur forestier dans l'économie congolaise.

Le poids économique du secteur forestier est significatif (5% du PIB et 10% du PIB hors-pétrole, plus de 12 000 emplois directs et indirects, 110 milliards FCFA de chiffre d'affaire et 100 milliards FCFA d'exportations). Ce secteur exerce un effet d'entraînement sur le reste de l'économie. Il produit des biens (bois de service, de chauffe, PFNL) et des services (contrôle des bassins versants, du climat, des catastrophes, séquestration de carbone) et possède une valeur intrinsèque d'existence.

Une bonne partie de ces valeurs n'est pas capturée par les statistiques nationales puisqu'elles n'ont pas de marché. Le secteur informel est mal connu mais selon une analyse de 2002, il produirait entre 30.000 et 70.000 m<sup>3</sup> par an en équivalent grume (soit 2,5 à 6% de la production nationale) surtout dans le Sud et autour des villes. De plus, il fournit environ 50.000 tonnes de gibier d'une valeur de 25 milliards FCFA et 1 millions de m<sup>3</sup> / an (total théorique) de bois énergie contre un besoin global national de 3 à 4 millions m<sup>3</sup> / an au maximum.

## 2- Bref aperçu sur les forêts du Congo

Les forêts de production du Congo représentent 65% du territoire national, 9,9 % environ des forêts denses africaines et 12,3 % des forêts denses d'Afrique Centrale. La forêt traditionnellement considérée comme adaptée à la production de bois s'élève à 15 millions d'hectares, et les aires protégées représentent 3,7 millions d'ha, soit près de 11% du territoire national. Le taux de déboisement est faible, autour de 0,07% par an.

Environ 51% des superficies de production sont dans une démarche d'aménagement forestier. La production reste encore concentrée sur un nombre restreint d'essences au Nord mais elle est plus diversifiée au Sud. Dans le Sud, dans les concessions sans aménagement, la durabilité est menacée à cause de la définition des assiettes de coupe sur la base des capacités d'exploitation et de transformation du concessionnaire plutôt que sur la base du potentiel durable de la ressource. Les forêts du sud sont écrémées, la régénération des essences phares du Congo (sapelli et okoumé) n'est pas assurée.

## 3-Élaboration et mise en œuvre des plans d'aménagement: État des lieux, résultats et perspectives

- La politique forestière du Congo est soutenue par la loi 16-2000 portant Code Forestier, elle est basée sur la gestion durable des forêts.

- Le processus d'aménagement durable des forêts, qui a été lancé en 2000, concerne dix sept (16) concessions forestières, couvrant 5.732.041 ha, soit 51% de la superficie totale concédée à l'exploitation forestière.
- Avec la mise en œuvre depuis 2009 du projet de gestion durable des forêts avec l'appui l'Agence Française de Développement, ce processus va connaître des avancées significatives dans le Sud Congo, permettant ainsi à l'horizon 2014, l'aménagement de l'ensemble des concessions forestières de notre pays.

## 3-Élaboration et mise en œuvre des plans d'aménagement: État des lieux, résultats et perspectives

- Quatre (06) plans d'aménagement ont été déjà validés.
- UFA Kabo, d'une superficie de 296.000 ha, attribuée à la société CIB (plan validé le 11 mars 2006) ;
- UFA Ngombé, d'une superficie de 1.218.080 ha, attribuée à la société IFO (plan validé le 27 novembre 2007) ;
- UFA Pokola, d'une superficie de 377.530 ha, attribuée à la société CIB (plan validé le 20 décembre 2007) ;
- UFA Lopola, d'une superficie de 199.900 ha, attribuée à la société Bois et Placages de Lopola (plan validé le 8 février 2009).
- UFA Mokabi-Dzanga, d'une superficie de 583.000 ha, attribuée à la société Mokabi S.A. (plan validé le 15 janvier 2010);
- UFA Loundougou-Toukoulaka d'une superficie de 552.676 ha, attribuée à la CIB. (Plan validé le 10 janvier en 2010);
- Trois (03) unités forestières d'aménagement ont été déjà certifiées. Il s'agit des UFA ci-après :
  - UFA Kabo certifiée par le FSC le 22 mai 2006 ;
  - UFA Pokola certifiée par le FSC le 19 mai 2008 ;
  - UFA Ngombé certifiées par le FSC le 26 février 2009.
- Plusieurs plans d'aménagement des concessions forestières sont en cours de rédaction et devront être validés courant 2010 et 2011.

## 3-Élaboration et mise en œuvre des plans d'aménagement: État des lieux, résultats et perspectives

- Les rapports d'inventaire et des études complémentaires sont en cours d'examen pour les concessions forestières suivantes:
- UFA Missa, d'une superficie de 225.500 ha, attribuée à la société Likouala Timber ;
- UFA Ipendja, d'une superficie de 461.296 ha, attribuée à la société Thanry-Congo.
- Les rapports d'inventaire et des études complémentaires des concessions forestières suivantes sont en cours de rédaction :
- UFA Bétou, d'une superficie de 300.000 ha, attribuée à la société Likouala-Timber
- UFE Pikounda Nord, d'une superficie de 93.970 ha, attribuée à la société CIB.

#### 4-Les perspectives d'aménagement dans le sud

- En vue d'assurer l'aménagement durable des concessions forestières dans le Sud Congo, caractérisé par l'existence des concessions forestières de superficies moins importantes que le Nord Congo, souvent écrémées, un programme d'aménagement vient de démarrer avec l'appui de l'Agence Française de Développement. Ce projet, d'une durée de 5 ans vise l'élaboration des plans d'aménagement dans les concessions forestières du sud Congo

#### 4-Concessions forestières certifiées: Évolution et perspectives

- A ce jour, quatre (6) plans d'aménagement ont été adoptés, de grande superficie, UFA KABO, POKOLA, NGOMBE, LOPOLA, MOKABI NZANGA et LONDOUNGOU – TOUKOULAKA, couvrant plus de 3.000.000 ha;
- Deux (02) UFA (Kabo et Pokola attribuées à la CIB du Groupe DLH) couvrant 800 000 ha ont été certifiées par le Forest Stewart Council (FSC), et une autre UFA Ngombé, couvrant 800.000 ha (attribuée à IFO du Groupe DANZER) est en cours de certification.
- Les autres UFA sont aussi lancées dans le processus de certification

#### 5-Facteurs de réussite

- Participation du Congo (Ministre, DGEF, DF, DVRF...) dans des fora relatifs à la certification (Madrid, Barcelone, Brazzaville et Pokola);
- UFA de grande superficie concédées à l'exploitation;
- Poursuite du regroupement des petites UFA et UFA
- Accélération depuis 2006 du processus de validation des plans d'aménagement forestier (2- 3 par an);
- Objectifs à court terme : Doté toutes les forêts de production de plan d'aménagement (11 millions d'ha environ) et certifié la moitié 50%;
- Encourager les entreprises à aller vers la certification;
- Existence d'un Fonds pour le développement communautaire dans le cadre de la mise en œuvre des Plan d'aménagement forestier;
- Adhésion des populations, partage des revenus issus de l'exploitation des UFA avec les populations locales par la mise en place des Fonds de développement communautaire dans chaque UFA aménagé.

#### 6-Mesures prises par l'Etat pour la réussite de la certification crédible au Congo

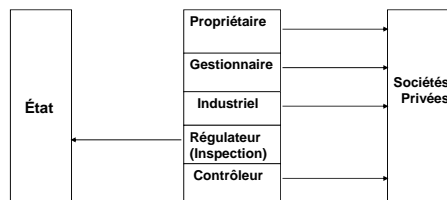
- Volonté politique affirmée de toutes les institutions de l'État au plus haut niveau (PR, Gouvernement, Parlement) d'œuvrer pour la GDF et d'en demander les preuves;
- Stabilité politique et institutionnelle depuis 2000, Bonne croissance économique + de 10%;
- Stabilité institutionnelle sectorielle;
- Législation et réglementation forestières adaptées et appliquées;
- Signature de l'APV FLEGT et 1ere licence attendue en juin 2011
- **Ratification de l'APV et révision du pont de vue de la certification**
- A l'avenir: **légiférer, réglementer et faire appliquer l'exigence de certification forestière crédible.**
- Création d'un ministère en charge du Développement Durable

#### 7-Rôles de l'État dans le processus de certification des concessions forestières

- Pour bien comprendre la dernière idée nous allons présenter quelques illustrations. Selon le mode de propriété sur les terres forestières (privé ou étatique), on distingue deux systèmes de gestion forestière;
- Les forêts privées de production de bois d'œuvre, très nombreuses en UE, USA sont quasi inexistantes en Afrique tropicale;
- Ici les forêts sont domaniales, classées pour certaines comme appartenant au domaine privé de l'État;
- Comment se fait, en conformité avec les Codes Forestiers ( LOI + réglementation) la répartition des rôles et fonctions de gestion forestière dans une perspective de durabilité, de production soutenue de bois et de conservation de la biodiversité;
- Nous avons identifié, série et regroupé les multiples fonctions de gestion forestière en 5 cinq que nous avons jugé comme fonctions ou rôles essentiels.

#### 7-Rôles de l'État dans le processus de certification des concessions forestières

Répartition des rôles et fonctions de gestion forestière

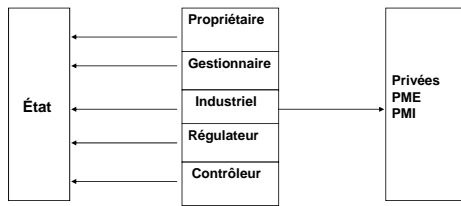


Cas des forêts de petites tailles  
Propriété privée historique (UE, USA)

Certification forestière **VOLONTAIRE**, non obligatoire.  
La forêt ici est privée

### 7-Rôles de l'État dans le processus de certification des concessions forestières

Répartition des rôles et fonctions de gestion forestière

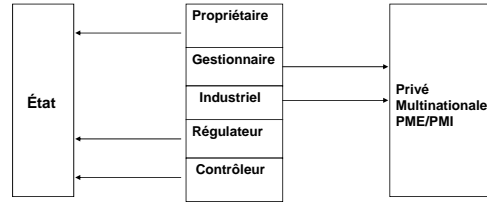


Cas des forêts domaniales de l'Etat, économie planifiée  
(Ex-URSS, pays de l'Europe de l'Est, Afrique francophone avant 1990)

Certification forestière quasi **IMPOSSIBLE**

### 7-Rôles de l'État dans le processus de certification des concessions forestières

Répartition des rôles et fonctions de gestion forestière



Cas des économies du marché régulé  
Forêts domaniales de l'Etat en concessions

Dans ces conditions, la certification ne peut pas être simplement volontaire, mais OBLIGATOIRE  
L'Etat en tant que propriétaire des forêts se doit d'exiger au Gestionnaire la preuve de la gestion durable de la concession sur la base d'une norme crédible et reconnue

### 7-Rôles de l'État dans le processus de certification des concessions forestières

- Et pour le prouver, le Gestionnaire doit choisir un système de certification qui soit crédible vis-à-vis des partenaires de la gestion durable et de la communauté internationale (Etat, société privée, ONG, MARCHÉ);
- Seul problème, nous n'avons pas suffisamment de systèmes de certification opérationnels dans la sous-région, c'est encore un business exclusif aux marchés du Nord (Europe, Amérique);
- D'où la nécessité d'ouverture à tout système de certification jugée crédible par la communauté internationale et le marché, afin d'éviter les effets négatifs d'une situation de monopole;
- Nécessité de renforcer le rôle de l'OAB, de la COMIFAC et de l'OIBT dans le processus de certification, elles peuvent appuyer les initiatives et les entreprises forestières en faveur de la certification et pousser les pays vers la création des conditions favorables à la certification forestière crédible);
- OIBT pas tout a fait organisation des producteurs et consommateurs du point de vu des origines des capitaux.

### 8-Avantages de la certification vus par l'Etat

- Complémentaire aux contrôles forestiers;
- Facilite les contrôles ;
- Economise des fonds à l'Etat par la réduction des durées et nombre de mission;
- Aide l'Etat dans l'accomplissement de ses missions;
- Renforce la bonne gouvernance en éliminant les risques de corruption pendant les missions;
- Encourage l'exécution systématique des cahiers de charge;
- Assurance d'une gestion durable prouvée;
- Fiscalité payée régulièrement et à temps;
- Effets d'entraînement et de contamination;
- Image favorable de l'entreprise et du pays vis-à-vis du marché international.

### 9-Conclusion

- En résumé, l'Etat doit créer des conditions favorables à la réussite de la certification (bonne gouvernance, lois adaptées, contrôle forestier, liens commerciaux pour le bois certifié, introduction des modules de certification dans l'enseignement forestier)
- Peut et doit légiférer pour demander la preuve de la gestion durable de ses forêts à ses concessionnaires, car l'Etat est le propriétaire intemporel des forêts ;
- La certification des concessions forestières peut et doit devenir une exigence légale;
- La société forestière est libre de choisir un système de certification crédible reconnu internationalement (Déclaration de Yaoundé);
- Il existe une base politique de cette révolution:
  - ✓ Déclaration de Yaoundé (1999) des Chefs d'Etat de l'Afrique Centrale;
  - ✓ La déclaration n°54/214 des Nations Unies;
  - ✓ La déclaration de Brazzaville, février 2005;
  - ✓ Traité de la COMIFAC sur la gestion durable des forêts du Bassin du Congo;
  - ✓ La déclaration du Président CHIRAC à Brazzaville, février 2005.

### 9-Conclusion

- Nécessité de réviser les Codes Forestiers actuels (Lois et Réglementations) qui du point de vue de la certification, de l'APV sont caduques;
- Nécessité de travailler avec les marchés, les systèmes de certification existants car, le prix du bois certifié doit être nécessairement plus élevé, le consommateur doit payer le prix de la certification, donc de la gestion durable des forêts;
- Le juste prix des bois certifiés est le fondement du système de certification forestière;
- Nécessité de renforcer les capacités des administrations forestières et ONG africaines (FLEGT, Audits et Certification).
- Conservé le niveau de financement de la gestion durable malgré la crise internationale

## AMENAGEMENT ET CERTIFICATION DES FORESTS DANS LE BASSIN DU CONGO: *contexte, progrès et opportunités*

*Atelier COMIFAC - Chine, 26 avril 2010  
Douala, Cameroun*

**Elie HAKIZUMWAMI, WWF-CARPO**



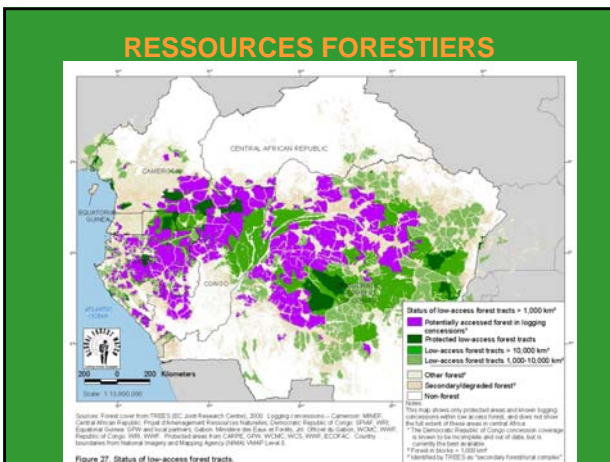
## RESSOURCES

**Ressources Forestières:**

- Plus de 15 % (180 millions d'hectares) des forêts tropicales qui restent au monde
- Le second massif de forêts tropicales d'un seul tenant (important puits de carbone)
- Richesse en minerais, gaz, terre fertile, etc.

**Riche en biodiversité:**

- Environ 50% des espèces animales du continent Africain
- Espèces animales endémiques et emblématiques (éléphants, gorilles, chimpanzés, bongos, etc.)
- Plus de 10 000 espèces végétales dont 3000 sont endémiques

## CONTEXTE SOCIAL (suite)

**Population:**

- Plus de 75 millions de personnes habitent les pays du Bassin du Congo
- Environ 30 millions de personnes vivent dans les zones forestières;
- Peuples sédentaires, semi-nomadiques ou nomadiques



## CONTEXTE SOCIAL

Environ 70% de la population dépend des ressources naturelles pour leur survie ou génération des revenus;

Infrastructures de base insuffisantes ou très dégradés (écoles, réseau routier, électricité, etc.);

Zones enclavées et presque oubliées par les administrations gouvernementales

Accès au marché très difficile ou impossible

Exode rural



## CONTEXTE ECONOMIQUE

Industrie forestière apporte plus de 330 milliards de dollars US par an (vente de bois)

**Principaux marchés:**

- Asie : 45%
- Europe : 45%
- Reste du monde : 10%



### CONTEXTE INSTITUTIONNEL

- Les législations nationales forestières basées sur le principe de gestion durable des ressources forestières et le développement durable des populations locales
- Engagement politique et Coopération entre les pays d'Afrique centrale pour la conservation et la gestion durable des forêts d'Afrique centrale
- Déclaration de Yaoundé reconnaissant la certification comme outil important pour la gestion durable .
- Traité des Chefs d'Etats relatif à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ,
- Résolution N°54 des Nations Unies sur la conservation et la gestion durable des forêts d'Afrique centrale
- Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC);
- Engagement des pays d'Afrique dans le processus FLEGT/AP



### CONTEXTE INSTITUTIONNEL

- Plan de Convergence de la COMIFAC qui inclut la gestion durable des forêts, la certification forestière et l'utilisation rationnelle des produits forestiers.
- Le plan d'aménagement obéit au principe de gestion forestière et développement durables.
- Des outils pour la gestion durable et la légalité du bois (PCI OAB/OIBT, Référentiel pour la certification de la gestion responsable et de la chaîne de traçabilité, Référentiel pour la vérification de la légalité du bois)
- Existence des initiatives de promotion de la certification forestière et de légalité (WW-GFTN, FSC, TFT/TTAP, Bureaux de certification: SGS, VERITAS, SMARTWOOD);
- Collaboration avec l'industrie forestière (IFIA, ATIBT, entreprises forestières)

### Répartition des forêts et états d'aménagement

Pays	Superf. totale	Forêts de production	Concessions attribuées	concessions non-attribuées	Concession avec PA	PA en préparation	Certifié FSC
Cameroun	19 639 000	12 000 000	6 074 033	0	4 207 862	1 866 171	645153
Congo	22 263 000	13 000 000	11 975 670	3 561 694	1 907 843	6 371 718	1 908 843
Gabon	22 069 999	17 000 000	9 467 728	0	4 514 448	6 018 597	1 873 505
Guinée Equatorial	1 900 000	1 500 000	1 400 000	0	0	0	0
RCA	6 250 000	3 500 000	3 000 000	675 843	2 475 129	581 689	0
RDC	108 339 000	60 000 000	9 719 246	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>180 460 999</b>	<b>107 000 000</b>	<b>41 636 677</b>	<b>4 237 537</b>	<b>13 105 282</b>	<b>14 838 175</b>	<b>4 427 501</b>

### Entreprises Chinoises opérant en Afrique Centrale

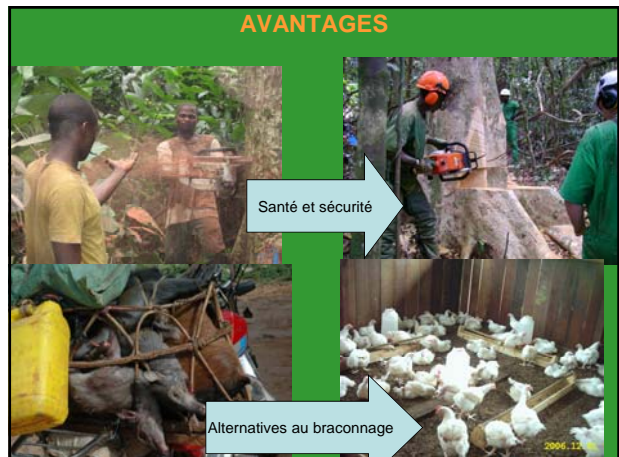
Pays	Entreprise	Superficie par entreprise (ha)
Cameroun	Vicwood (CFC)	532537
	Vicwood CAR	224 935
	VICA (Vicwood)	298 907
Congo	Vicwood Group (SOFOKAD)	174 200
	Vicwood Congo	698 042
	SICOFOR	461 296
Gabon	SICOFOR	322 626
	Hua Jia	783 922
	HTG	100 000
	TCN	71 168
	Sunly Gabon	84 240
	TBNI	199 507
RDC	Sunly Gabon	152 624
	Sunly Gabon	380 233
		987 772
	Superficie totale	3 002 273

### POURQUOI LA GESTION DURABLE DES FORETS ET LA CERTIFICATION?

Lutter contre les pratiques irresponsables: réduire les impacts négatifs à la conservation des ressources forestières et aux populations riveraines des forêts



### AVANTAGES



### AVANTAGES




Amélioration des conditions de travail pour les employés




**Du coupeur de bois au Gestionnaire Forestier Responsable**


### AVANTAGES



Infrastructures sociales




Infrastructures sociales



### AVANTAGES

#### Responsabilité sociale et environnementale

- Cadre de concertation pour la prise en compte des droits sociaux et des hautes valeurs pour la conservation dans l'aménagement des UFA






### ACTIVITES

- Conscientisation des acteurs clés du secteur forestier
- Développement des outils de gestion durable (PCI OAB/OIBT, Référentiel FSC, PCI de la vérification de légalité du bois);
- Partenariats techniques entre les acteurs clés (Organisations gouvernementales, industrie forestière, Organisations non gouvernementales, communautés locales),
- Développement des capacités des acteurs à travers les ateliers de formation et visites d'échange;
- Liens commerciaux entre les producteurs et les acheteurs (entreprises et pays)
- Promotion de la transparence et de la communication
- Cadre de réflexion et concertation entre les acteurs sur la gestion responsable et la certification forestière

### CONCLUSIONS

- Les forêts du Bassin du Congo constituent « un patrimoine » très important pour l'humanité en général et pour les pays concernés en particulier. Leur gestion durable concerne tout le monde, y compris la Chine, chacun selon ses capacités (matérielles et/ou intellectuelles)
- Le dialogue et partenariat francs et constructifs entre les acteurs sont très nécessaires pour la promotion de la foresterie responsable dans le Bassin du Congo;
- Les forêts du Bassin du Congo appartiennent aux Etats concernées. Le rôle de l'Etat dans la création des conditions favorables à la gestion durable et la certification crédible de ces forêts est très nécessaire.




**Je vous remercie**

## Legality and Governance in Central Africa From the Perspectives of IUCN\*: National, Regional and Global Considerations

\*International Union for the Conservation of Nature

Phil René Oyono [Consultant, IUCN]



## Outline

- The Context
- Trends and Issues
- IUCN approach [of] and contribution [to] legality in forest management and timber market
- Lessons learnt
- Potential role in timber market relationships between China and Central Africa

## The Context

### Region Profile

- 161, 977, 859 ha of dense forest
- Average annual deforestation rate: 0.17% [1990-2000]
- Known as the 'paradise' of timber concessionaries [more or less 1 000 forest concessions with 225 industrial processing units]
- Dependence on forest: about 70% of the population
- High rates of poverty [60%-84%]
- Weak contribution to national GDP [from 1% to 6%]
- 'Dutch disease' – Rich forest, poor people

## Regional Trends/Issues

- The state of law enforcement
- The nature of the Central State [fragile? weak? developmental?]
- The status of democratic governance and resource governance
- The capacity of national actors to negotiate
- The morality of public actors [corruption versus responsibility and accountability]
- Conflict and political instability

## Regional Trends/Issues

- Pro-state forest and resource tenure
- Primacy of the concessionary model
- Recent 'land grab' operations led by Central States
- Deep conflict over rights to resources and resource ownership
- Access to information by the local actors

## Trends/Issues

- Weak participation of additional actors [local operators, civil society organizations, the local communities – including indigenous people]
- Unification and institutionalization of national and regional efforts

THESE TRENDS and ISSUES DETERMINE LEGALITY, RESPONSIBLE MARKET and SUSTAINABILITY

## Legality and Forest Governance in CA: IUCN Approach and Efforts

- Design and facilitate VPA-associated multi-stakeholder consultation processes.
- Official mandate obtained from governments with general support of some members of civil society.
- Improve the involvement of 'voiceless' groups in the process of legality verification
- Provide information and advice

## Legality and Forest Governance in CA: IUCN Approach and Efforts [continued]

- Facilitate capacity building [government representatives, members of parliament, civil society, private local operators, foreign operators, etc.]
- Identify and implement specific pilot actions

### SOME ACHIEVEMENTS

- Provision of technical and financial support to targeted stakeholder groups
- Provision of platforms for a constant exchange of information leading to visible improvement in communication within and between the stakeholder groups and partners in the technical commission [tools of information and awareness actions]

## Legality and Forest Governance in CA: IUCN Approach and Efforts [continued]

- IUCN facilitated feedback meetings with all the stakeholder groups; etc.
- Production of communication tools e.g. fliers, use of radio environment, and side events at Central African regional meetings.

## Lessons

- Importance of influencing the sub-regional through COMIFAC, and the CEFDHAC national forum.
- Many stakeholders joined and contributed to influence the process. Representation at negotiation improved with participation of other stakeholders.
- A number of representatives of some stakeholders have different interests and approach in the FLEGT process. This led to the need for dialogue to reach a mutual understanding
- The national component of MP (REPAR) introduced FLEGT issue into the priorities of their action plan.
- Conceptual level lesson: « legality is a core bundle of principles, but does not necessarily lead to sustainability, equity and poverty reduction. A lot needs to be done upstream, downstream and in parallel. »

## FOR TODAY'S MEETING

### China-Africa: Elements of a Political Economy


- China: 3<sup>rd</sup> world's economic power [see *Financial Times* 14.01.09. [Http://www.ft.com/s/html](http://www.ft.com/s/html)]
- China: A developing country very few decades ago
- China: A historical partner of African liberation movements and third-world movements [1950s-1970s]
- Lasting cooperation with bases different from Euro-african cooperation

## FOR TODAY'S MEETING

- The country is in need of raw material and is more and more engaged in investments in Africa.
- Major partner in timber trade


Nevertheless: this timber trade is exposed to illegality and fraudulent operations... Lack of credibility and huge financial losses for CA economies





### Potential Role for IUCN to Contribute to the Promotion of Legality in China-CA Trade

1. Stimulate awareness on the comparative advantages of legality in timber trade [eg. the optimization of state revenue]
2. Support multi-stakeholder processes, adaptive partnership and mutual learning between the two parties
3. Provide information on forest governance in CA to the Chinese party
4. Support the development of PVA or any other institutionalized mechanism with China



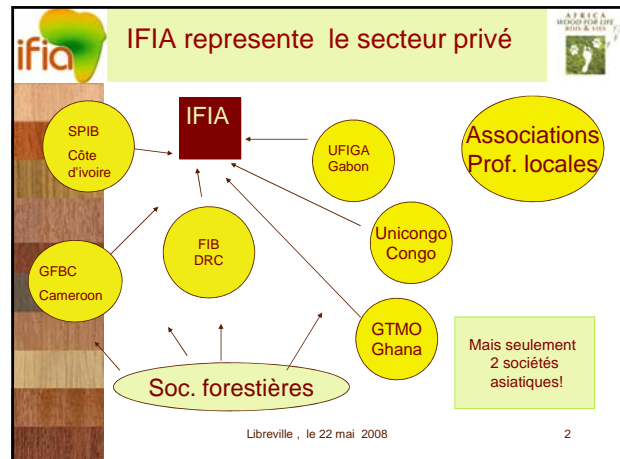
### The Potential Role of IUCN [continued]

5. Support the development of monitoring indicators of timber trade and exchanges between china and CA.
6. Stimulate and facilitate country level and regional level thinking involving all the stakeholders
7. Support campaigns advocating for the links between the recognition of community rights to resource and Wealth and legality and for the allocation of a space to the local communities in the process
8. Provide public information on the convergence between the verification of legality and REDD possible demands in post-2012 arrangements on climate change

**ifia**

## Les initiatives du secteur privé pour promouvoir le bois légal dans le Bassin du Congo

Jacques DUPANLOUP  
GFBC – IFIA  
Le 26 avril 2010



**ifia** Missions d' IFIA

- Représenter le secteur privé en Afrique
- Promouvoir les bois tropicaux sur les marchés internationaux
- Promouvoir la transformation locale à haute valeur ajoutée
- Promouvoir la certification de gestion durable
- Organiser les formations  
(plan d'aménagement, techniques d'abattage à impact réduit...)

Libreville, le 22 mai 2008 3

**ifia** Un secteur économique important

- Le second secteur après le pétrole
- Représente entre 5 et 12% du PNB
- Le deuxième employeur après l'administration
- Un exportateur de premier plan
- Contribution au budget des états: €100 millions

**ifia** Les raisons qui ont poussé à l'amélioration des pratiques

- La vertu n'est pas venue seule. Attaques vigoureuses des ONGs. Ports, grands distributeurs
- Un cadre réglementaire international se met en place
- Flegt et les APV
- Les politiques publiques des états
- Les politiques des grands groupes
- La sensibilité du consommateur
- Un changement de paradigme avec le changement climatique

**ifia** Comment la profession a-t-elle réagi?

- La profession s'est fixé un objectif à atteindre en deux temps:
  - D'abord la certification de légalité (en l'absence de Flegt)
  - Puis la certification de gestion durable (FSC)
- Ce qui a rendu cette transition possible: les codes forestiers sont très complets et proche des PCI de la certification de gestion durable.
  - Les premiers codes forestiers imposant un plan d'aménagement en 1994, les premiers plans en 2000
- Aujourd'hui : certificats de légalité et FSC: 7 millions d'ha
- Certificats FSC: 4,4 millions d'ha
- Rappel: en mai 2008, à peine 700 000 ha.

**ifia** **Le rôle d'IFIA et ATIBT**

- Négociations avec FSC
- Avec les principales ONGs
- Formations:
  - Plan d'aménagement
  - Aspects sociaux: FPIC
  - FHVC
- Convaincre l'industrie alors que la prime sur le marché reste faible.
- Convaincre les marchés, les états etc. faire connaître FSC et les « bons » opérateurs.

**ifia** **Une mutation profonde en 10 ans**

- Le Bassin du Congo aujourd'hui est un leader en matière de certification responsable (FSC) et comptabilise 4,4 millions d'hectares de forêts certifiées.
- Soit 10% des surfaces allouées à l'exploitation industrielle (40 millions d'hectares)
- Bien devant le Brésil: 1,2 million d'ha
- Bien devant l'Asie – la Malaisie a fait endosser son référentiel MTCS par PEFC mais la crédibilité du système ne fait pas l'unanimité.
- Mais l'Afrique a le potentiel d'être un vrai leader

**Type de publicité qui dénigre les bois tropicaux**

L'alternative aux bois exotiques chez Holz-Schiller Madame, Monsieur,

La déforestation des forêts tropicales préoccupe tout le monde. Les citoyens consommateurs sont des plus en plus avisés et responsables. Les fabricants de menuiseries s'inquiètent à leur tour de la provenance de leurs matières premières. **Les bois exotiques peuvent malgré tout provenir d'exploitations illégales.** Une forêt saine, c'est forcément **une forêt gérée durablement, donc replantée.** La meilleure classe de résistance des bois exotiques, est désormais un argument devenu obsolète. Le traitement thermique des bois est une réelle avancée technologique qui permet aux bois indigènes (de nos forêts) d'atteindre les classes de résistance 2-3. **En alternative aux bois exotiques, Holz Schiller vous présente Le carrelé TMT-DuoHolz® un carrelé pour fenêtres, en bois indigène et très résistant !**



**ifia** **Conclusion: inquiétude**

- Flegt et la certification sont des instruments de marché
- La Chine hyper puissance change le panorama. Relative les efforts de l'UE en matière d'imposition d'une réglementation
- Les opérateurs qui exportent vers l'Europe investissent dans la certification
- Les opérateurs qui exportent vers la Chine sont moins intéressés
- La Chine importait le bois tropical pour le réexporter en partie vers l'Europe
- La consommation intérieure chinoise progresse très fort
- Le marché intérieur européen va-t-il être suffisamment important pour imposer de bonnes pratiques?